

Auch, le 16 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N124 : le député TAUPIAC et le Président du Conseil départemental, Philippe DUPOUY, réagissent à la proposition de moratoire sur les projets routiers portée par La France Insoumise

Voilà un texte qui ne manquera pas de faire débat. La France insoumise a déposé, mardi 15 octobre, une proposition de résolution visant à instaurer un moratoire sur les projets routiers et autoroutiers pour "reconsidérer le bien-fondé écologique de ces projets et d'en étudier les alternatives".

En l'état actuel de sa rédaction, cette proposition menace de suspendre de nombreux projets structurants déjà engagés dans la région, y compris la finalisation de la très attendue Route Nationale 124 entre Gimont et l'Isle-Jourdain.

Le député TAUPIAC et le Président du Conseil départemental, Philippe DUPOUY n'ont pas tardé à réagir pour dénoncer ce qu'ils décrivent comme : "un texte totalement hors sol qui méconnaît dangereusement les besoins des territoires et de leurs habitants".

"Remettre en question un chantier comme la mise en 2x2 voies de la N124, qui a obtenu toutes les validations environnementales et qui est très attendu depuis plusieurs années par les Gersoises et Gersois, est une totale ineptie. Un arrêt du projet condamnerait notre territoire à l'immobilisme.

Je ne peux croire aux propos de Pascal Levieux, qui ne concordent pas avec le moratoire tel qu'il a été déposé. Il y est bien inscrit que les projets dont les travaux engagés seront également suspendus, et que ce moratoire concerne l'ensemble des projets de création de voies rapides à 2x2 voies. Les critères du chantier Gimont - L'Isle-Jourdain répondent donc, bien scandaleusement, à cette proposition de loi.

Si le Département se bat depuis tant de décennies pour ce projet, c'est qu'il s'agit d'un enjeu capital pour le désenclavement du Gers. La France Insoumise soulève ici un sujet qui n'en est pas un pour le Gers, et vient une nouvelle fois faire preuve d'une absurdité contraire à l'intérêt des territoires ruraux.

Pour répondre à Monsieur Cazeneuve, le financement de ce chantier est bien financé à hauteur de 55% par les collectivités locales, et seulement 45% pour l'État. De plus, je rappelle que ce projet ne date pas d'hier, et qu'en 2017 déjà 72% étaient réalisés. En tant que Président du Département,

j'inviterai plutôt l'ancien rapporteur du budget à justifier l'état actuel de la situation financière de notre pays, et le député de la majorité présidentielle à prendre ses responsabilités sur les ponctions démesurées des budgets des collectivités territoriales, telles qu'annoncer par le Gouvernement, qui pourrait remettre en question le financement de bon nombre de projets locaux, comme ce chantier de la N124." a déclaré Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.

"Je voterai bien entendu contre ce texte purement idéologique qui pourrait lourdement pénaliser le département. Nous appelons également le gouvernement et sa majorité à une forme de cohérence dans son budget. Le département et la région Occitanie se sont financièrement fortement engagés dans la finalisation de la RN 124, sans que cela n'entre dans le périmètre de leurs compétences. Les coupes budgétaires prévues sur le dos des collectivités nous paraissent ainsi inadmissibles, tant leur action est primordiale pour le développement de nos territoires et vient souvent pallier au désinvestissement de l'État. Agir pour le bien-être des Gersois, c'est aussi donner aux collectivités les moyens de répondre à leurs besoins. C'est le combat que je mènerai dans le cadre du débat budgétaire." a complété le député TAUPIAC.